

Digitales Brandenburg

hosted by Universitätsbibliothek Potsdam

Aristippe, Ou De La Cour

Balzac, ... de

Amsterdam, 1664

Discours Septieme.

urn:nbn:de:kobv:517-vlib-5641

DISCOURS
SEPTIEME.

USQUES icy nous n'avons ataqué personne, qui ne se puisse defendre. Et si vôtre Altesse le trouve bon, excusons même ceux que nous avons accusez. Ne reprochons point aux hommes les vices de leur naissance. Soyons indulgens à l'infirmité humaine. Donnons quelque chose au temperament du corps, qui peut marquer l'esprit de ses taches. Compâtissons à la foiblesse des Esprits, puisque nous les recevons tels qu'on nous les baille, & que nous ne les prenons pas à nôtre choix.

La subtilité de l'Intelligence, la solidité du Jugement, la Prudence courageuse, la Hardiesse considérée, ne sont pas des choses volontaires: Elles ne dependent pas plus de

R S de nôtre élection, que la santé, & la belle taille. Nous sommes responsables de nos fautes, & non pas de celles de la Nature. Il n'y a personne qui soit tenu d'estre habile; Mais il n'y en a point qui ne soit obligé d'estre Bon: Et si nous ne pouvons fournir à la gloire du Public, de la Valeur, & de la Sagesse, nous devons pour le moins contribuer de l'Innocence, au repos de la commune Societé.

Que dirons nous donc de ces Heureux Insolens, qui combattent, à enseignes déployées, l'autorité des Loix, & de la Justice; qui apportent au Gouvernement des Estats, un dessein formé de les ruiner; qui prennent leur graisse, & leur embonpoint, du suc, & de la substance des Provinces épuisées; qui bâtissent leur Maison, du debris, & de la dissipation de tout un Royaume?

Que dirons nous de ces Valets infu-

supportables, qui vangent leurs moindres querelles, avec les bras & les armes de leur Maître; qui déclarent Criminels de Lêze-Majesté, tous ceux qui ne se prosternent pas devant eux; qui par une Paix sanglante & crüelle, noire de deuil, & de funerailles, portent les Peuples au desespoir; reduisent les plus gens de bien, à ne pouvoir se sauver que dans la Revolte?

Que dirons nous enfin de ces lâches Courtisans, qui sont les Triomphateurs, & n'ont pas esté les Victorieux; qui jouissent dans l'oïveté, des peines, & des sueurs des grands Capitaines; qui attendent à la Comedie, & au Bal, les nouvelles du gain des Batailles, & de la prise des Villes, dont il faut que les Generaux leur rendent conte?

Regardez-les dans l'ancienne Histoire, & dans la Moderne. Voyez comme tout leur est butin, & tout leur est proye; comme ils se paissent de

de tous les corps Morts (ainsi par-
 loit-on autrefois à Rome) & ne
 laissent que la perte, & l'affliction
 aux Familles desolées; aux Orphe-
 lins & aux Vêves. Car quoy qu'e-
 stant sortis de la boüe, ils ne soient,
 à bien dire, Parens de personne, ils
 croyent estre Heritiers de tout le
 Monde. Il n'est point d'Officier de
 la Couronne, point de Gouverneur
 de Place, dont ils ne pretendent que
 la succession leur apartienne. Ils ne
 pensent point estre en seureté, tant
 qu'il y a un Trou, & un Precipice,
 qui soit en la puissance d'un Autre.

Vôtre Altesse me fait signe que
 cette Description luy a plû: C'est
 qu'elle aime la Verité, quelque ne-
 gligée, & en quel desordre qu'el-
 le puisse estre: Elle l'auroit trouvée
 belle, & les pieces de la Description
 seroient placées plus justement, si
 j'avois pris garde, de plus près, aux
 règles de l'Art. Mais la foule des
 choses rompt souvent les compas, &

les mesures. Je represente sans avoir dessein d'ajuster, ni d'embellir. Le Monde me fournit tout ce que je debite, qui ne déplaît pas à Vôtre Altesse. Consultons encore, Monseigneur, la longue experience de ce vieux Monde, une experience qui embrasse tant de Siecles, & tant de Pais. Demandons luy des nouvelles plus particulieres de ceux qui l'ont gouverné, en dépit de luy : de ces Gens qui ont regné sans Couronne, sans Droit, & sans Merite.

Telles Gens s'introduisent ordinairement à la Cour, par des moyens bas, & quelque-fois peu honnêtes : Ils doivent quelque-fois le commencement de leur fortune, à une farabande bien dancée, à l'agilité de leur corps, & à la beauté de leur visage : Ils se font valoir par des services honteux, & dont le payement ne se peut demander en public : Ils se mettent en credit, par la seule recommandation du Vice.

Leur

Leur dessein n'estant que de faire des propositions agréables, ils ne regardent point s'ils profitent, ou s'ils nuisent: Pourveu qu'ils plaisent, ce leur est assez. Et pour établir cét étroit commerce, qu'ils meditent, avêque le Prince, ils s'insinüent dans son esprit, par l'intelligence qu'ils tâchent d'avoir, avêque ses passions. Mais s'estans une fois emparez de son esprit, ils en saisissent toutes les avenues, & n'y laissent pas seulement d'entrée à son Confesseur. Quelque foible & tendre que soit l'inclination qu'il a au Mal, ils l'arrosent, & la cultivent, avec tant de soin, que bien-tôt il se forme un gros arbre, d'une petite semence, & une habitude violente & opiniâtre, d'une legere disposition.

Ce sont des Petrones, & des Tigellins auprès de Neron: Ce sont des Avocats de la Volupté, qui plaident sa Cause, contre la Vertu, & y reüssissent beaucoup mieux que

ne fit la Volupté elle même, quand elle se presenta au jeune Hercule, & le harangua dans le Carrefour.

Il n'est pas croyable de combien de charmes ils se servent, sans employer ceux de la Magie, dont le Peuple ne laisse pas de les accuser. Bon Dieu! combien sont-ils ingenieux à inventer de nouveaux plaisirs à une Ame faoule, & dégoûtée! Avec quelles pointes, & quels aiguillons sçavent ils réveiller la convoitise endormie, languissante, & qui n'en peut plus! Pour cela ils ne manquent pas d'appetits extravagans, d'objets étrangers, & de viandes inconnues. Ils en iroient plutôt chercher, jusqu'au bout du Monde, jusqu'au delà des bornes de la Nature; jusques dans la licence des Fables. A leur dire, les Sybarites ont esté de grossiers Voluptueux: En matiere de delices, Naples & Capouë, les Corruptrices d'Annibal, n'y entendoient rien.

Toutefois, ils ne se rendent pas
les

les Maîtres, du premier coup: La Vertu & Eux disputent quelque tems de la Faveur, à la Cour d'un Prince de dix-huit ans: Tantôt elle a le dessus, & tantôt elle leur cede. Ils partagent, avec elle, les affections, l'esprit, & les heures. Burrhus est écouté; Mais ils empêchent qu'il ne soit crû. Ils sont comme le contrepoids de Seneque; Mais à la fin ils emportent tout à eux. Les Epicuriens détruisent autant, en trois jours, que le Stoïque avoit bâti, en cinq ans. Au moins peut-on dire, qu'ayans pris la place, ils défont les Travaux piece à piece. Ils attaquent les bonnes parties de leur Maître, l'une après l'autre. Des pechez veniels, ou ils ont trouvé cette jeune Ame, rendant du combat, & faisant de la resistance, ils la conduisent, de degré en degré, à la Tyrannie, & aux Sacrileges.

Au commencement, ils se contentent de luy souffler aux oreilles,

qu'il n'est pas necessaire au Prince, d'estre si homme de bien ; qu'il suffit qu'il ne soit pas méchant ; Qu'il auroit trop de peine, à se faire aimer ; qu'il s'empêche seulement de se faire haïr ; Que la Probité solide & perpetuée est trop pesante & trop difficile ; mais que son Image, qui ne change point, a le même éclat que l'Original, & produit le même effet. Que, de tems en tems, un acte vertueux, qui ne coûte gueres, fait bien à propos, peut entretenir la reputation. De là ils vont plus avant, & ne le laissent pas en si beau chemin : Après luy avoir fait passer le bien, pour indifferent, ils luy font trouver le mal raisonnable : ils donnent au Vice la couleur de la Vertu.

S'il luy prend envie de se défaire d'un de ses Parens, contre la defense expresse de la Religion de l'Estat, qui ne veut pas *qu'on verse le sang de l'Empire*, ils luy conseillent de le
faire

Prince, faire étrangler, avec la corde d'un
 qu'il arc, afin qu'il ne s'en perde pas une
 chant; goutte, & que la Religion soit satis-
 se faire faite. S'il a un Inceste en tête, & que
 lement cet Inceste soit combattu de quelque
 té soli- remors, ils viennent incontinent au
 ànte & secours de son esprit travaillé. Ils
 image, soulagent ses peines, par une subti-
 même lité merveilleuse; luy representans,
 duit le que veritablement il n'y a point de
 ms en Loy, qui permette au Frere de cou-
 e cou- cher avec sa Sœur; mais qu'il y a
 , peut une Loy fondamentale de la Mo-
 là ils narchie, & Maîtresse de toutes les
 nt pas Loix, qui permet au Prince de faire
 avoir ce qu'il luy plaît.

erent, Pour autoriser les grandes fau-
 onna- tes, ils ne manquent pas de grands
 uleur Exemples. *Ce n'est pas en Turquie, luy*
 éfaire disent-ils, & chez les Barbares, qu'il
 fense faut chercher des exemples: *Le Peuple de*
 stat, *Dieu, la Nation Sainte, vous en four-*
 ng de *nira plus qu'il n'en faut. Le Roy qui a*
 de le *bâti le Temple, a esté aussi le Fondateur*
 faire *du Serrail, & on ne voit aujourd'huy, à*

Constantinople, que la copie de ce qu'on a veü autrefois, en Ierusalem. Vous vous contentez d'une seule femme; Et le Sage par excellence, le Sage Salomon en a eu six cens, que l'Ecriture Sainte nomme legitimes, sans conter celles, qui ne l'estoient pas. Mais vous avez bien oüi parler de la derniere volonté de David son Pere, & des belles choses qu'il ordonna, par son Testament. Je ne veux point vous exagerer ces choses: Considererez seulement par combien de Morts il conseilla à son Fils d'asseurer sa Vie.

Dans la Loy de Grace vous ne trouverez pas plus de douceur. Vous hesitez, vous aprehendez de chasser un Frere, de mettre en prison un Cousin germain. Le Grand Constantin, ce tres-saint, tres-religieux, & tres-divin Empereur, comme il a esté apellé, par la bouche des Conciles, a bien fait plus, sans deliberer. Ne sçavez vous pas qu'il fit mourir son propre Fils, au premier soupçon qu'on luy en donna? Il est vray qu'il eut regret de sa mort, & qu'il reconnut son

inne-

inno
vint
que
quit
une
MO
FA
ME
Fa
déch
com
hom
& q
Con
degr
degr
Vo
le ch
clef
rene
mag
Egl
Fra
von
rev

innocence : *Mais cette reconnoissance vint un peu tard, & son regret ne dura que vint-quatre heures. Il crût en estre quite, pour faire ériger, au Defunt, une Statuë, avec cette Inscription. A MON FILS CRISPUS, QUE J'AY FAIT MOURIR INJUSTEMENT.*

Faites difficulté, après cela, de vous décharger d'un fardeau, qui vous incommode; d'ôter de vôtre chemin, un homme qui vous presse, dans le Monde, & qui vous marche, sur les talons; un Cousin au troisiéme, ou au quatriéme degré; qui à dessein de sauter tous ces degrez, pour se métre en vôtre place?

Vous avez quelque consideration, pour le caractere & pour la personne des Ecclesiastiques, qui ne veulent pas vous rendre une obeissance aveugle. Charlemagne, qui est un des Saints de nôtre Eglise, un des Predecesseurs des Rois de France, n'eut pas le même respect que vous. Il tua de sa propre main un Abbé revêtu à l'Autel, & prest de dire la Messe,

qui luy avoit refusé je ne sçay quoy.

Vous épargnez l'Autorité absolüe; Vous n'osez user de force, quand le bien de vos affaires vous le demande; l'exemple du même Charlemagne vous ôte tout le scrupule, que vôtre conscience vous pourroit donner. Quoy qu'on vous die de ses Capitulaires, il ne connoissoit point de meilleur, ni de plus grand droit que celui des Armes: Le pommeau de son épée luy servoit de seau, & de cachet. Ne pensez pas que j'en veuille faire accroire. Cecy est historique, & doit estre pris à la lêtre: On trouve encore aujourd'huy des Privileges accordez, & des Donations de Terres faites par ce bon orthodoxe Empereur, presens Roland, & Olivier, qui sont scëllées du pommeau de son épée, & qu'il promet de garantir, par le tranchant de la même épée.

Il y a eu des Favoris; je ne dis pas où, mais il y en a eu, qui ont fait au Prince ces dangereuses Leçons; & je le sçay des Docteurs mêmes, qui leur avoient recueilli ces belles histoires.

S'en-

S'ennuyans enfin de defendre des Crimes, qui n'ont point de Juge, & d'excuser une cruauté toute-puissante, ils ont dit franchement au Prince, que lors qu'il n'y avoit point d'exemple de quelque chose, il en falloit faire; que ce qui estoit inouï, ne le seroit plus, quand il seroit fait; qu'il estoit honteux à l'Autorité souveraine, de rendre raison, de quoy que ce soit; & meslant à qui a des Flôtes, & des Armées, pour maintenir ses actions, de chercher des paroles, & des pretextes, pour les deguïser.

Il n'y a point d'homme (c'est le langage des Seians, & des Plautians) qui soit innocent en toutes les parties de sa vie, & qui en son ame ne haïsse ses Superieurs. Par consequent, le Prince ne sçauroit condamner que des Coupables, ni frapper que sur des Ennemis: Par consequent, il gratifie celuy à qui il ôte le bien, de ce qu'il ne luy ôte pas.

l'honneur, & de ce qu'il luy laisse la vie. Selon leurs Principes, la Loyauté est une vertu de Marchand, & non pas de Souverain. Ils alleguent de je ne sçay quel Poëte, *que dans le Ciel on met en même balance les sermens des Princes, & des Amants; Que les Dieux se rient également des uns & des autres; Que Iupiter commande qu'on les jette au vent, comme choses viles, & de nulle consequence.*

Ainsi en bouffonnant, & en alleguant les Fables, ils persuadent tout de bon au Prince, qu'il n'est point obligé à sa parole, après luy avoir persuadé qu'il n'est pas sujet, non plus, aux fantaisies, & aux visions des Legislatteurs; Ils soutiennent que c'est à luy à definir de nouveau aux Hommes, ce qui est bon & mauvais; à declarer au Monde, ce qu'il veut qui soit juste & injuste à l'avenir; à mettre le prix & l'estimation à chaque chose, aussi bien dans la Morale, que dans la Police.

Voir

V
Mo
on v
faire
desb
bauc
re pa
fans
de m
floie
de c
fans
quel
bon
ne co
mani
peine
Peup
tent
nons
P
poin
qui
ment

VOilà comme se font les Tyrans.

De ce germe, s'engendrent les Monstres. De ces commencemens, on vient à mettre le feu à Rome; à faire une boucherie du Senat; à deshônorer la Nature, par ses débauches, & à luy declarer la guerre par ses parricides. Les Complaisans sont les premières causes de tant de malheurs; & si ces Vents ne fouffoient point, nous ne verrions point de ces tempêtes. Ce n'est donc pas sans sujet; que nous en parlons avec quelque émotion, & qu'estant en bon estat de ce côté là, par la bonne conduite de Vôtre Altesse, l'Humanité nous convie à compâtir aux peines des Estats malades, & des Peuples affligés. Mais ne nous contentons pas de les plaindre: Revenons de la pitié à l'indignation.

Puis que dans le Monde, il n'est point de bien de si grand usage, & qui se communique si universellement, qu'un bon Prince, ni de mal

qui s'épand plus au long, & qui nuise davantage, qu'un mauvais Prince; il n'y a point assez de supplices en toute l'étenduë de la Justice humaine, pour ceux qui changent ce Bien en Mal, & qui corrompent une chose si salutaire & si excellente. Il vaudroit beaucoup mieux qu'ils empoisonnassent tous les Puis, & toutes les Fontaines de leur Pais: Quand ils infecteroient même les Rivières, on pourroit faire venir de l'eau d'ailleurs, & le Ciel en fourniroit toujourns quelques gouttes: Mais il faut boire icy de necessité, soit de l'eau, soit du venin. Contre ces maux domestiques, il n'est pas permis de se servir de remedes étrangers. Nous sommes obligez de demeurer miserables, par les Loix de nôtre Religion, & d'obeir aux Furieux, & aux Enragez, non seulement par la crainte, mais aussi par la conscience.

C'est pourquoy, puis que les per-
son-

sonn
soien
bles
res d
press
que
tour
Flate
miser
en au
donn
excit
Meu
Car
cheri
tions
Max
& fo
est er
aigui
tent
les V
proy
après
ques

sonnes des Princes , quels qu'ils soient , nous doivent estre inviolables & saintes , & que les caracteres du doigt de Dieu font une impression , qu'il faut reverer , sur quelque matiere qu'elle soit gravée ; tournons nôtre haine contre leurs Flateurs , qui nous jettent dans ces miseres sans ressource: Prenons nous en aux mauvais Conseillers , qui nous donnent les mauvais Princes , & qui excitent les Innocens à tuer , & les Meurtriers à brûler les Temples. Car en effet leurs avis pernicieux encherissent toujourns , sur les resolutions qui ont esté prises. Leurs Maximes de feu & de sang asseurent & fortifient la Malice , quand elle est encore craintive & douteuse. Ils aiguissent ce qui coupe ; Ils precipitent ce qui panche , Ils encouragent les Violens , quand ils courent à la proye : Ils échaufent les Avars , après nôtre bien , & les Impudiques , après nos femmes.

Que

Que s'ils rencontrent des naturels peu susceptibles de ces fortes de passions, & éloignez en pareil degré du Vice, & de la Vertu; S'il leur tombe, entre les mains, de ces Princes doux, qui n'ont ni pointe, ni aiguillon, & qui ne sçauroient se porter au mal, parce qu'ils ne sçauroient remier, de sa place, leur inclination paresseuse: Alors encore pis, pour les Peuples, qui ont à vivre sous eux: Car, abusans de la simplicité d'un Maître facile, & de l'avantage que leur esprit a sur le sien, ils regnent eux-mêmes à découvert; Et ne le gardans que comme le Droit, & le Titre de leur injuste Domination, ils ajoutent à la pesanteur de la Tyrannie, la honte qu'il y a de la souffrir d'un Particulier.

Vous ne sçauriez vous imaginer les ruses & les artifices, dont ils s'avisent, pour en venir là, & pour s'assujettir tout-à-fait le Prince. Pre-
mie-

mierement la methode est de le piquer de gloire, en l'établissement de leur fortune. Ils luy font entendre, par diverses Sarbatanes, que ses Predecesseurs, qui n'estoient pas plus puissans que luy, ont bien fait de plus grandes Creatures; Qu'il vaut beaucoup mieux élever des Gens nouveaux, qui n'ont point de dependance, & qui ne tiendront qu'à sa Majesté, que de se servir de Personnes de bonne naissance, & de probité connuë, qui ont déjà leurs affections, & leur Parti: Qu'il y va de son honneur, de ne laisser pas ses Ouvrages imparfaits; de travailler à leur embellissemens, après avoir établi leur solidité; Qu'il doit les mettre en estat, de ne pouvoir estre défaits que par luy. Que s'il cede aux desirs des Grands, qui ne veulent point de Compagnons; & s'il contente les plaintes du Peuple, qui est ennemi de toutes les Grandeurs naissantes, il n'aura pas à l'avenir la
liber-

liberté de faire du bien ; il sera contraint d'assembler les Estats généraux, pour disposer de la moindre Charge de son Royaume. Qu'après tout, il ne peut abandonner une Personne qui luy a esté chere, sans condamner la conduite de plusieurs années, & rendre un témoignage public, ou de son aveuglement passé, ou de sa legereté presente.

Il est certain qu'ayant commencé d'aimer quelque chose, pour l'amour d'elle-même, le Tems ajoute incontinent nôtre propre interest, au merite de la chose. Le desir que nous avons que le Monde croye, que toutes nos élections sont bonnes, aporte de la necessité à une action, qui estoit volontaire auparavant. De sorte que ce qui s'est fait, contre la raison, ne pouvant estre justifié que par la constance, nous ne pensons jamais en faire assez : Et sur cette creance que nous avons, quand nous serions résolus
de

de ne continüer pas nôtre affection ,
il semble que nous sommes obligez
de défendre nôtre jugement.

Or si ces considerations peuvent
ébranler les Esprits fermes , & font
quelque-fois faillir les Sages , il n'y
a pas dequoy s'étonner , si elles ren-
versent aisement un Prince foible ,
qui n'use que de raison empruntée ,
& qui se laissera touÿours persuader ,
à une fort mediocre éloquence ,
pourveu qu'elle favorise son incli-
nation.

Le voilà donc engagé , dans l'a-
grandissement du Sujet qu'il aime :
Il n'en parle plus que comme de son
Entreprise , & de sa Fin. Le voilà
Idolatre , sans y penser : Il adore ce
qu'il a fait , & fait comme les Sta-
tuaïres d'Athenes , qui faisoient
leurs Dieux de leurs Ouvrages. Ses
pensées , qui ne devoient s'occuper
qu'à la Gloire , & n'avoir pour objet
que le salut du Public , aboutissent
toutes à ce beau Dessein. Il luy ou-
vre

vre ses côfres , & luy verfe fes thre-
fors, autant pour faire dépit aux au-
tres, que pour luy faire du bien. Il
luy a déjà donné toutes les charges
de fon Royaume , & tous les orne-
mens de fa Couronne: Il ne luy reste
plus que fa propre personne , à luy
donner. Ce qu'il fait finalement,
avec une fi absoluë & fi entiere resi-
gnation, qu'il n'est point d'exemple,
dans les Monasteres , d'une volonté
plus soumise , & d'un plus parfait
renoncement de foy-même.

On ne le montre que quand on a
besoin de fa presence , pour autori-
fer les conseils , auxquels il n'a point
eu de part ; & il est content de ne
paroître que pour cela. On l'amu-
se à de petits divertiffemens , indi-
gnes de fa condition , & de son âge ;
Mais si on luy bailloit des poupées ,
pour se joüer , il ne s'en offenseroit
pas. On luy change tous les jours ses
Domestiques , & il le trouve bon :
On ôte d'auprès de luy tout ce qui
parle,

parle, & il ne songe point à quel dessein : On luy fait une Cour toute neuve, & il la reçoit : On ruine sous divers pretextes, ce qu'il y a d'Eminent & de Vertueux en son Estat, & il y preste son consentement.

Contre les moins endurans, & les plus difficiles au joug, on employe les armes & la force ouverte : On attaque les Riches & les Paifibles, par des Accusateurs & des Calomnies. A ceux que les services maintiennent, & dont la fidelité est sans reproche, on donne des Commissions ruineuses, ou de méchantes Armées, pour aller attaquer de bonnes Places, afin qu'ils perdent leur reputation, ou qu'ils se perdent eux-mêmes. On chasse les uns, par un commandement absolu de se retirer; On bânit les autres, par une Ambassade; Et, en la place de tout tant qu'ils sont, le Courtisan ambitieux met des personnes à sa devotion, qui ne regardent jamais au delà de leur Bien-

Bienfaiteur, & s'arrêtent à la plus proche cause de leur fortune.

Ainsi le pôvre Prince demeure à la merci, & à la discretion de son Favori, ne jette pas un soupir, dont un Espion ne luy rende conte, ne profere pas une parole, qui ne luy soit raportée. Si bien qu'au milieu de la Cour, il est dans les ennuis de la Solitude. Il ne voit plus rien à l'entour de sa Personne, qui soit de sa cōnoissance, & n'a pas une oreille fidele, à qui il puisse dire, *Je souffre.* Mais aussi il est engagé si avant, qu'il n'y a point de moyen de s'en dédire. L'autre luy a rendu tout le Monde, ou ennemi, ou suspect, afin qu'il ne se puisse fier qu'en luy. Par une longue possession des affaires, dont il n'a fait part à personne, n'y ayant plus que luy seul qui les entende, & qui connoisse l'Estat; il devient enfin un Mal necessaire, & dont le Prince ne se peut guerir, que par un remede dangereux.

De

D
estant
ne pa
ger,
né un
dé pl
il se v
puissa
luy p
d'une
reux a
& de
redui
Et à P
Pavie
premi
ment
fut g
fut pa
leur li
leur a
coura
niers.
leur E
petits

plus
ure à
e son
dont
, ne
e luy
u de
de la
l'en-
de sa
eille
fre.
nt,
s'en
t le
fin
Par
es,
n'y
en-
il
&
ue
De

De cette façon en pleine paix,
estant bien avec tous ses Voisins;
ne paroissant aucun Ennemi étran-
ger, sur la Frontiere, sans avoir don-
né un coup d'épée, ni s'estre hazar-
dé plus loin que du Palais à la Ruë,
il se voit miserablement tombé en la
puissance d'autruy, qui est le pis qui
luy pourroit arriver, après la perte
d'une Bataille. Le moment malheu-
reux auquel il a commencé d'aimer,
& de croire plus qu'il ne faloit, l'a
reduit à cette deplorable extrêmité.
Et à parler sainement, la Journée de
Pavie ne fut pas si funeste à François
premier, ni la prise de Rome à Cle-
ment septième. Car si leur disgrace
fut grande, pour le moins elle ne
fut pas volontaire: S'ils perdirent
leur liberté, ils conserverent, dans
leur affliction, la grandeur de leur
courage; & s'ils furent faits prison-
niers, ce fut d'un grand Empereur
leur Ennemi, & non pas d'un de leurs
petits Sujets. Il n'est point de si mi-
sera-

ferable, de si sale, de si infame captivité, que celle du Prince, qui se laisse prendre dans son Cabinet, & par un des Siens : Il ne scauroit exercer une plus lâche patience, ni estre malheureux plus honteusement.

Je dis bien davantage. Lors qu'un Roy mange son Peuple, jusques aux os, & qu'il vit en son Estat, comme en Terre d'Ennemi, il ne s'éloigne point tant du devoir de sa Charge, que quand il obeït à un autre. La Tyrannie est bien differente de la Royauté; Toutefois elle luy ressemble beaucoup plus, que ne fait la Servitude. C'est au moins quelque forme de Gouvernement, & une façon de commander aux hommes, encore qu'elle ne soit pas la plus parfaite de toutes. Mais si un Souverain se donne en proye à trois ou quatre petites gens, & ne se reserve, ni la disposition de sa volonté, pour suivre ses inclinations, ni l'usage de son

son
faire
quel
point
que
rien
vent

E
men
mêm
gie q
rend
de c
veren
plus
rèle :
étran
née
viole
On c
après
bes d
bien /
La
voir

son esprit, pour connoître ses affaires; En ce cas-là, je ne sçay pas quel nom luy bailler, & il n'y a point de plus miserable Interregne que sa Vie, durant laquelle il ne fait rien, & fait tous les maux qui arrivent à son Peuple.

En cét estat-là, il est mort civilement, & s'est comme déposé soy-même. Ce n'est plus que son Effigie que l'on sert en public, à qui on rend quelques devoirs de parade, & de coûtume; à qui on fait force reverences inutiles. On ne s'atache plus à la Puissance legitime & naturelle: On en suit une autre, qui est étrangere, & usurpatrice; qui est née de la premiere, par une voye violente, & comme par adultere. On quite la Royauté, pour courir après la Faveur, de laquelle les Arabes disent, *que c'est une Fille, qui tuë bien souvent sa propre Mere.*

La belle chose que c'estoit, de voir autrefois un Roy de Castille,

K

qui

qui n'osoit aler à la promenade, ni prendre un habillement neuf, sans la permission d'Alvare de Lune. Il fa- loit qu'il obtînt de luy, toutes les graces que luy demandoient les au- tres: Le plus qu'il pouvoit, c'estoit de recommander ses Serviteurs à son Favori, & de faire office pour ceux qu'il aimoit. La belle chose que ce seroit, de voir un Courtisan, comme celuy-là, qui revoquât les Elections du Prince, & redonnât les Charges, que son Maître auroit déjà don- nées! La belle chose, s'il trouvoit mauvais que son Maître voulût li- re, une fois en sa vie, un papier, qu'il luy auroit présenté à signer; s'il se plaignoit que c'est offenser sa fideli- té, & oublier ses services!

Mais ce seroit bien une plus bel- le & plus excellente chose, si cét Homme qui regne, dans l'esprit du Prince, & qui commande souverai- nement à ses Sujets, obeïssoit luy- même à une Maîtresse. Que seroit-
ce,

ce, si l'Amour gouvernoit la Politique, & si la fortune de tout un Royaume estoit le jouët d'une Femme débauchée ? Car il est vray que telles personnes se sont moquées étrangement de l'autorité des Loix, & de la majesté des Empires. Plus d'une fois elles ont mis sous leurs pieds les Couronnes & les Sceptres; Elles ont pris leur plaisir, & leur passetems du violement de la Justice, de l'exercice de la Cruauté, des miseres & des afflictions du Genre humain.

Laissons pour ce coup les Histoires qui font horreur, & qui blessent l'imagination par la memoire: Ne parlons point du sang que ces Femmes ont fait verser: Supprimons le Terrible & l'Epouvantable de leurs Tragedies, & ne disons que ce petit mot de leur belle humeur. Il s'en est veû une il n'y a pas longtemps, montée à un si haut degré d'insolence, qu'ayant esté sollicitée

pour quelque affaire, qu'on luy representoit juste & facile, afin qu'elle s'y employât plus volontiers, elle répondit avec une fierté digne de sa Nation, & du país d'où nous sont venuës les Rodomontades, *qu'elle n'usoit point si foiblement de son credit, qu'un autre pourroit servir en cette occasion, & faire les choses justes & possibles; que pour elle, elle n'avoit acoustumé d'entreprendre que les injustes, & les impossibles.*

Combien de malheurs, à vôtre ôpinion, en-suite de celuy-là? combien se commettent de violences à l'ombre de cette injuste Fortune? Et le Courtisan a-t-il un Valet, qui ne croye avoir droit de mal-traiter les personnes libres, & d'estre impunément outrageux, en alleguant le nom de son Maître? Y a-t-il des gens auprès de luy, qui pour le moins ne pillent, s'ils s'abstiennent de tuer; qui ne vendent sa veüe & ses audiences; qui ne s'enrichissent que
du

du rebut de son avarice, & des superfluités de sa Maison ?

Cependant le Prince ne peche point, & ne laisse pas d'estre le Coupable: Son ignorance ne luy peut point estre pardonnée; Sa patience n'est point une vertu; & le desordre, ou qu'il ne sçait pas, ou qu'il endure, luy est imputé devant Dieu, tout de même que s'il le faisoit. Et partant, avec beaucoup de raison, le Prince, qui a esté selon le Cœur de Dieu, luy demande en termes exprés, & dans la ferveur de ses plus ardentes prieres, *qu'il le nettoye des choses cachées; qu'il le delivre des pechez d'autrui.* Ce dernier mot ne veut-il pas dire que les Rois ne se doivent pas contenter d'une innocence personnelle, & particuliere; qu'il ne leur sert de rien d'estre justes, s'ils se perdent par l'injustice de leurs Ministres ?

Et à ce propos, je ne veus pas oublier une faillie assez bonne, que fit,

du tems de nos Peres, un Religieux Italien, prêchant devant un Prince du même pais. Estant au milieu de son Sermon, où il avoit traité du devoir des Souverains : & s'ennuyant de demeurer trop long-tems, dans la these generale, il en sortit tout d'un coup, par ces paroles, qu'il adressa à celuy qui l'écoutoit.

J'ay eu, luy dit-il, Monseigneur, une étrange vision la nuit passée. Il m'a semblé que la Terre s'est ouverte devant moy, & que je voyois distinctement, jusques dans son centre. J'ay considéré les peines de l'autre Vie, & tout ce terrible attirail de la Justice de Dieu, dont mon imagination n'est pas encore bien rassurée. Parmi les Méchans des Siecles passez, j'en ay reconnu quantité de celuy-ci. Les Calomniateurs, les Meurtriers, les Impies, les Hypocrites y accouroient, à grosses troupes, & se pressoient au bord de l'Abîme. Mais ayant observé en leur vie de visibles marques de leur reprobation, je n'ay point trouvé étrange de les
voir

voir
mine
extr
vous
foule
& to
vean
je m'
ble q
que r
gneu
ligien
tesse
JE N
MAI

L
dequ
chair
cy, &
stanc
fonn
haut
fous

voir arrivez, où je les avois veûs s'assembler. Ce qui me donna un étonnement extrême, ce fut, Monseigneur, que je vous aperceus, dans cette mal-heureuse foule, qui se perdoit; Et comme tout saisi, & tout interdit que j'estois, par la nouveauté d'une rencontre si peu attendüe, je m'écriay à vôtre Altesse; Est-il possible qu'on se damne, en priant Dieu, & que vous aliez en Enfer, vous, Monseigneur, qui estes le meilleur & le plus religieux Prince du Monde; Vôtre Altesse me répondit là dessus en soupirant, JE N'Y VAI PAS, MON PERE, MAIS ON M'Y MEINE.

LA fertilité de cette matiere est si grande, qu'elle nous fourniroit de quoy parler, toute la semaine prochaine. Mais il faut finir avec celle-cy, & conclurre, qu'il y a assez de distance, entre le Souverain & les Personnes privées, pour les élever bien haut, & les laisser toujours au dessous de luy. *Il est bon que le plus pro-*

che du Prince, en soit extrêmement éloigné: il est à propos qu'il y ait quantité de choses, que le plus aimé ne puisse pas.

La Justice souffre la Faveur; nous l'avons avoué il y a long tems. La Raison ne détruit point l'Humanité, ne s'oppose point aux affections honnêtes; ne condamne point la familiarité, & la confiance. La Philosophie, & le Christianisme s'accordent en tout cela avec la Nature; & le Fils de Dieu, quand il s'est fait Homme, a autorisé tout cela, par son exemple. Qu'il y ait donc un Favori à la Cour; le Ciel & la Terre le permettent: Qu'il y ait un Homme, nous le voulons bien, qui soit le Confident du Prince; Mais qu'il n'y ait point d'Homme, qui obsede jour & nuit le Prince; qui se l'approprie, par une violente usurpation; qui voulant avoir, luy seul, un bien qui doit estre à tout le monde, exerce la même injustice, que s'il cachoit le Soleil à tout le monde; que
s'il

s'il fermoit les Temples à tout le monde.

Que le Prince envoie, tant qu'il luy plaira, une reflexion de sa Grandeur, sur les Sujets, qui ont trouvé grace devant ses yeux; Qu'il leur communique des rayons de sa puissance: Mais qu'il ne la transfere pas toute entiere, en leur personne; Mais qu'il ne se déface jamais du Globe de la Lumiere: Que sa liberalité enrichisse les Particuliers, pourveu qu'elle n'apôvriffe pas son Royaume: Que ses bienfaits decoulent abondamment, en quelques endroits, pourveu qu'il soit Maître de la Source.

Voicy la Réponse que me rendit, sur ce sujet, l'Oracle des Paisbas, le sçavant & sage Juste Lipsé, lors que je le consultay à Louvain.

Faut-il que le Roy, & celui qui regne, soient toûjours deux Personnes différentes? Faut-il corriger tous les Edits, & changer un mot, en toutes leurs da-

tes? Où il y a de nôtre Regne le dixième, le quinzième, effacera-t-on nôtre Regne, pour y mettre nôtre servitude, ou pour le moins nôtre subjection? Ce n'a pas esté l'intention de celuy qui a fondé les Monarchies, qu'on abusât si Vilainement de la Souveraineté, qu'on la remuât ainsi de sa place; qu'elle ne fût jamais, où elle doit estre. La Puissance Souveraine est de la nature de ces choses, qui sont à nous de telle facon, que nous ne les pouvons donner à autruy, ni les separer de nous mêmes. Elle est legitime, tant qu'elle demeure dans les mains de ceux qui l'ont receüe de la Loy de l'Estat; Mais la même Loy veut qu'elle ne puisse passer d'une personne à l'autre, que par le moyen de la naissance, ou par l'élection des Peuples. Ici finit la réponse de l'Oracle de Louvain.

Nos sages Predecesseurs ont esté sages en cecy, aussi bien qu'au reste. Comme ils n'ont pas fait la Couronne élective, en faveur d'eux-mêmes, ils ne l'ont pas voulu rendre pro-

propriétaire, en faveur du Roy, ni la luy commettre si absolument, qu'il fût en sa puissance d'instituer un héritier, comme on en voit des Exemples, dans les Histoires des autres Pais: Ils n'ont pas voulu que le Roy peût resigner le Royaume à son plaisir, & à qui bon luy sembleroit; qu'il le peût leguer en tout, ou en partie. Mais au contraire, par une Loy, qui est de même âge, & de même force que la Salique, ils ont ordonné qu'il seroit inalienable, & indivisible.

Et les Politiques qui se sont le plus licentiez, ces Docteurs insolens & temeraires, qui ont fait le procès à leurs Juges, ayans eu la hardiesse de toucher, par leurs Ecrits, aux Oints du Seigneur, & de traiter de la deposition des Rois; métent expressément ce cas, auquel les Sujets ne sont plus tenus de reconnoître le Prince; *quand luy même, disent-ils, reconnoît une autorité Etrangere,*

se fait Tributaire de quelqu'un. Tant ils ont estimé toute sorte de subjection, & de dependance, peu compatible avêque la Royauté. Et qu'est la Royauté, ajoûtent-ils, que la vaine magnificence d'une Feste, & qu'une montre de Ceremonie, si celuy qui l'exerce a un Supérieur, ou un Compagnon ?

Pour moy je ne vay pas si avant. Je me contente de dire qu'il y a quelque chose de plus noble, dans la Presomption, que dans la Foiblesse ; & que pareils excez sont moins à blâmer que pareils defauts. Ceux qui marchent à l'avanture, dans un País inconnu, & qui s'attachent trop à leur opinion, valent encore mieux que ceux qui suyvent des guides aveugles, & qui tombent par docilité. Il y a dans les Fables, des Heros qui ont esté Furieux ; Mais il n'y en a point qui ayent esté Imbecilles ; On y voit quelquefois le débordement de leurs passions, mais il ne s'y parle jamais

jamais de la stupidité de leur esprit.

Que seroit-ce en effet, Monseigneur, d'estre en même tems au plus-haut degré des choses humaines, & au dernier étage des hommes; de s'appeller Sa Majesté, & Son Altesse, & de n'avoir rien que de petit & de bas; d'avoir besoin d'un Curateur, sur le Thrône, & d'un Pedagogue, dans le Conseil.

Dieux envoyez ce Mal aux Peuples de l'Asie.

Mais il faut parler plus Chrestienement, & plus charitablement. Finissons par une priere, qui comprenne l'Asie, comme l'Europe, & qui embrasse le bien general du Monde. *Détournez, Seigneur, de tous les Estats un mal qui est cause de tant d'autres maux: Ne refusez pas aux Souverains cet esprit de commandement, & de conduite, qui leur est necossaire, pour gouverner: Donnez leur assez d'intelligence, pour se bien conseiller eux mêmes, ou pour bien choisir leurs Conseillers.*